

Cevital autorisé à construire une ville touristique et d'affaires

Le groupe privé Cevital autorisé par la justice à entamer la réalisation de son méga projet touristique et d'affaires à Tichy dans la wilaya de Bejaia.

Selon site d'information Afric Intelligence, la cour de Béjaïa a tranché en faveur de Cevital en reconnaissant le droit de propriété de la famille Tamzali sur le terrain vendu au groupe Cevital. Pour rappel, trois familles, les Djermouni, les Maouche et les Jeddid , avaient introduit, dès 2015, une action en justice contre Cevital. Ils avaient affirmé qu'ils sont les vrais propriétaires du terrain en question.

Situé à 12 km à l'est de Béjaïa, dans la station balnéaire de Tichy, le terrain acquis par Cevital s'étend sur une superficie de 182 ha. Le projet touristique se composera notamment d'hôtels, de bungalows, d'auberges, d'espaces commerciaux, de bureaux, de centres d'affaires et autres.

Selon la même source, l'étude du projet a été réalisée par un cabinet américain dont le nom est resté confidentiel